

Les Sœurs Hospitalières, au nombre de 1025, se répartissant dans 25 pays d'Europe, d'Afrique, d'Amérique et d'Asie, se consacrent à ces malades. Près de 11 100 salariés collaborent à la mission hospitalière.

Leurs œuvres s'étendent aujourd'hui, non seulement au secteur des malades mentaux, mais aussi à celui des personnes handicapées, âgées ou atteintes du VIH, des enfants défavorisés ou orphelins, etc.

La Province de France est composée de 160 sœurs réparties dans 6 communautés en France et 6 autres en Afrique.

Fidèles à l'esprit des fondateurs, elles témoignent de l'Hospitalité à travers des valeurs spécifiques :



Accueillir toute personne, malade, exclue ou dans le besoin, avec une attention bienveillante et chaleureuse.



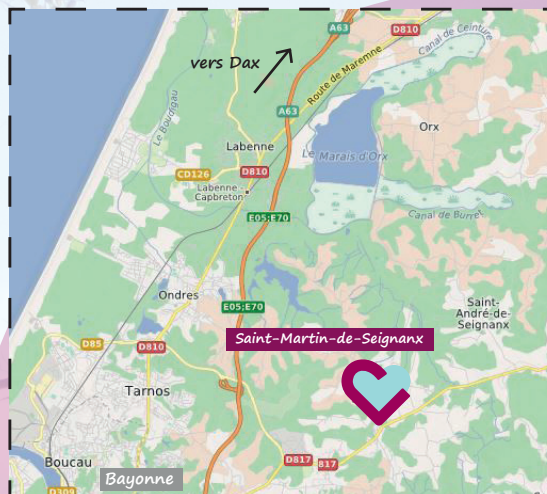
Accompagner, corporellement, socialement et spirituellement toute personne, centre de notre action, pour lui redonner sa dignité.



Offrir des soins de qualité, par une rigueur professionnelle et une valorisation des membres de la communauté hospitalière (familles, collaborateurs, bénévoles, bienfaiteurs, stagiaires, sœurs) au service de la personne accueillie.



Respecter des principes éthiques, fondement de notre histoire et inspiration de toutes nos actions.



A la limite des Landes et du Pays Basque, l'établissement est situé sur la commune de Saint-Martin-de-Seignanx, à 10 minutes de Bayonne.

En voiture :
coordonnées GPS : Latitude 43.527041- | Longitude : -1.385025

N817, dans le sens de Pau - Bayonne : au feu de Saint-Martin-de-Seignanx, tournez à gauche, puis l'établissement se trouve à 400 mètres à droite.

EHPAD La Martinière
424 route de l'Adour
40390 Saint-Martin-de-Seignanx
Tel : 05.59.52.55.55
accueil.lamartiniere@hospitalieres.org



Retrouvez-nous sur www.hospitalieres.org
ou sur les comptes [Facebook](#) et [Twitter](#) des
Sœurs Hospitalières



Sœurs Hospitalières

EHPAD LA MARTINIÈRE

**Etablissement d'Hébergement
pour Personnes Âgées Dépendantes**

L'HOSPITALITÉ

UNE MAISON, UN CŒUR

Vivre à La Martinière

Histoire de l'établissement

La Congrégation s'est implantée à Saint-Martin-de-Seignaux en 1964 et a ouvert La Martinière en 1972.

L'Association Notre-Dame de Lourdes, à but non lucratif, en assure la gestion.

L'établissement est devenu EHPAD en signant en 2005 une convention avec l'Etat et le département, renouvelée en 2016.

Notre maison, rénovée en 2010, continue d'être caractérisée par l'accueil familial, le respect de chacun et l'hospitalité.

Cadre de vie des résidents

La Martinière accueille 76 résidents, en chambre individuelle, avec une salle d'eau privative, dans un parc arboré de quatre hectares.

Presque toutes les chambres des deux étages sont munies d'un balcon.

Le rez-de-chaussée offre un patio, une salle à manger commune et un salon pour les activités.

A chaque niveau, desservi chacun par deux ascenseurs, on trouve des espaces collectifs : salons climatisés avec TV, tisaneries, relais infirmiers.

Notre chapelle est accessible en permanence aux résidents.



Services proposés

57 salariés qualifiés assurent quotidiennement les soins et les aides nécessaires aux résidents ; ceux-ci choisissent librement leurs intervenants extérieurs : médecins, kinésithérapeutes, dentistes, podologues.

Tous les repas sont préparés par notre équipe dans la maison.

De nombreuses activités sont offertes aux résidents : gymnastique douce, jeux, sorties, ateliers créatifs, musicothérapie, médiation animale.

Salon de coiffure et esthétique, salles de relaxation et salle de kinésithérapie équipée sont accessibles selon les besoins de chacun.

La Martinière propose, en unité ouverte ou dans l'unité protégée, un **Accueil permanent** et un **Accueil temporaire** de quelques jours à plusieurs semaines.

*« Pour soulager l'aidant familial le temps d'une journée ou d'une nuit, et permettre un accompagnement adapté et sécurisé de la personne accueillie », nous assurons **accueils de jour** et **accueils de nuit**.*

Modalités d'inscription

L'inscription est conditionnée au remplissage du dossier national de demande d'admission ; à réception de celui-ci un avis est donné au candidat ou à ses proches.

Si l'avis est favorable une visite préalable à l'admission est organisée.